



## Sécurité des festivals : Darc et le Printemps de Bourges devront payer plus ?

La circulaire Collomb sur la sécurité fait réagir les festivals berrichons. L'Etat prévoit de faire payer aux organisateurs de festivals le déploiement des forces de l'ordre, ce qui suscite des inquiétudes.



Le Printemps de Bourges dépense des dizaines de milliers d'euros chaque année pour la sécurité. © Maxppp - Alexandre Marchi

Les festivals du Printemps de Bourges et de **Darc** à Châteauroux sont-ils menacés dans leurs financements ? Une circulaire du ministère de l'Intérieur en date du 15 mai dernier prévoit de faire payer aux organisateurs le déploiement des forces de l'ordre. Jusqu'ici la mise à disposition de policiers et gendarmes était prise en charge par l'Etat, demain elle serait facturée aux festivals, dont les coûts liés à la sécurité ont déjà augmenté ces dernières années.

Déjà un surcoût de 5.000 euros pour Darc

Eric Bellet dirige le **festival Darc** qui attire chaque été des milliers de personnes dans l'Indre. Va-t-il devoir augmenter son budget sécurité cette année ? "A l'heure d'aujourd'hui je n'ai pas de demande nouvelle au niveau de la sécurité autour du stage de danse et du festival". Il aura des précisions ce jeudi lors d'une réunion en Préfecture de l'Indre . Mais si l'Etat lui demande de payer davantage, il pourra difficilement le supporter.

www.francebleu.fr  
 Pays : France  
 Dynamisme : 148



[Visualiser l'article](#)



Eric Bellet, le directeur du festival Darc dont la 43e édition se tient cette année du dimanche 14 au vendredi 24 août 2018 - Jonathan Landais

"Ce sont les petits festivals qui vont être touchés, des festivals comme le nôtre, \_ nos subventions ne sont pas en augmentation \_ , elles sont stables, on ne pourra pas faire face à ces surcoûts". Depuis 2015 et les attentats il assure qu'il a déjà dû augmenter ses dépenses de sécurité d'environ 5.000 euros sur un budget total d' 1,2 millions d'euros .

Audio:<https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/securite-des-festivals-darc-et-le-printemps-de-bourges-devront-payer-plus-1531236051>

"On essaye d'être fidèle à notre mission d'éducation populaire et c'est un combat permanent"  
 L'Etat doit faire preuve de discernement (Boris Vedel)

Pour le Printemps de Bourges et son budget à 6 millions d'euros , là aussi les charges pèsent toujours plus lourd. "Le budget lié à la sécurité a quasiment doublé depuis mon arrivée il y a trois ans" indique Boris Vedel, le Directeur du Printemps. Il ne se voit pas mettre toujours plus d'argent pour la sécurité. "Si c'est pour mettre

www.francebleu.fr  
 Pays : France  
 Dynamisme : 148



[Visualiser l'article](#)

l'argent demain dans les forces de l'ordre, ça va être forcément au détriment du festival et donc des festivaliers et du territoire qui l'accueille".



Plus de 80.000 entrées payantes, 250.000 spectateurs dans toute la ville... l'édition 2018 du Printemps de Bourges a battu un nouveau record (Boris Vedel, le directeur du Printemps de Bourges) © Radio France - Jonathan Landais

Boris Vedel espère que l'Etat saura faire preuve de discernement. "Parce qu'un festival ce n'est pas simplement qu'un centre de dépenses pour l'Etat, c'est aussi un centre de profit et pas que financier, \_ on parle de culture, on parle aussi de social \_ ". Pas question non plus pour lui d'augmenter le prix des places. "On est un festival soutenu par le ministère de la Culture, ce serait une aberration d'augmenter le prix des billets pour payer les forces de l'ordre".

"Dire qu'on va prendre en charge les forces de l'ordre sur les concerts gratuits, on n'en a absolument pas les moyens"

Audio:<https://www.francebleu.fr/infos/culture-loisirs/securite-des-festivals-darc-et-le-printemps-de-bourges-devront-payer-plus-1531236051>

Le fonds d'urgence supprimé en 2019 ?

Le Printemps de Bourges bénéficie depuis 2016, l'année qui a suivie les attentats du Bataclan, d'un fonds d'urgence pour financer les dispositifs de sécurité mais ce fonds pourrait être supprimé en 2019. "Si c'est le cas, ce serait la double peine, ce serait vraiment préjudiciable pour ne pas dire catastrophique", assure Boris Vedel.

www.francebleu.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 148



Page 4/4

[Visualiser l'article](#)

Depuis cette circulaire Collomb, le ministère de l'Intérieur a apporté des précisions dans un communiqué conjoint avec le ministère de la Culture : le montant de la prestation de sécurité devra toujours "rester compatible avec \_ l'équilibre économique des festivals \_ " et les Préfets devront "faire preuve de discernement dans l'application de ces instructions" , peut-on lire.